



Newsletter n°42 – 15 décembre 2022

Parution : bimensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté animé par la DREAL et la Région, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités et de transport avec les documents utiles à retrouver sur les sites de l'Observatoire Régional des Transports, de la DREAL, de la Région ou de la Cellule régionale "France Mobilités". N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national. De même, cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact avec :

- A la DREAL : Catherine Moncouyoux : tel. 03 39 59 65 09

mail : catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr

Vous souhaitez vous abonner au site : Observatoire Régional des Transports (ORT) de Bourgogne-Franche-Comté

Afin de recevoir un courrier électronique à chaque publication d'article, ajout de commentaire, etc... veuillez renseigner le formulaire sur le site de l'ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=abonnement-site>

Un courrier électronique de confirmation vous sera envoyé. Vous devrez visiter l'adresse Web mentionnée dans ce courrier, dans un délai maximal de 24 heures, pour valider votre abonnement.

Aussi, assurez-vous que l'adresse électronique que vous renseignez dans le formulaire est **exacte**.

Ces abonnements portent sur tout le site. Si vous souhaitez vous abonner à une partie du site, il convient de cliquer sur le lien s'abonner dans la première page de la partie en question.



MOBILITES

- 10/01/2023 - Webinaire décryptage : la précarité en matière de mobilité

Construire une mobilité solidaire et durable pour tous : Mardi 10 janvier 2023, de 9h30 à 12h

Ce webinaire apportera des clés de compréhension sur les freins à la mobilité, resituera l'action des territoires et des acteurs de la mobilité solidaire et mettra en avant de bonnes pratiques.

Retrouver le programme et le lien pour s'inscrire sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/10-01-2023-webinaire-decryptage-la-precarite-en-a1171.html><https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/10-01-2023-webinaire-decryptage-la-precarite-en-a1171.html>

- Plan national covoiturage du quotidien

Plan covoiturage : 150 millions d'euros y seront consacrés en 2023 pour accélérer son déploiement.

Cette enveloppe financera trois des 14 mesures du second plan lancé le 13 décembre par les ministres Christophe Béchu (Transition écologique), Clément Beaune (Transports) et Agnès Pannier-Runacher (Transition énergétique) à Reims.

Lire la suite et voir le dossier de presse sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-covoiturage-du-quotidien-a1174.html>

- Le fonctionnement des certificats d'économies d'énergie liés au covoiturage

L'arrêté publié le 13 décembre crée une bonification pour le covoiturage de courte et de longue distance, et fixe la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur. Le texte crée un cadre appelé « Contribution », adapté pour les opérations de covoiturage et inséré dans le contrat ou l'engagement de l'opération lorsque le bénéficiaire est une personne physique.

Retrouver l'arrêté du 02/12/2022 sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/le-fonctionnement-des-certificats-d-economies-d-a1175.html>

- second rapport sur l'état des mobilités depuis 2008 incluant la crise sanitaire

Un an après son premier état des lieux des mobilités longue distance et quotidiennes, l'Autorité de régulation des transports note, dans une nouvelle analyse publiée le 8 décembre, la résorption rapide des répercussions de la crise du Covid sur les transports.

Retrouver le rapport de l'Autorité de Régulation des Transports sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/second-rapport-sur-l-etat-des-mobilites-depuis-a1176.html>

- Baromètre national 2022 de l'autopartage

L'Association des Acteurs de l'Autopartage – en partenariat avec le Laboratoire Ville Mobilité Transport et avec le soutien de l'ADEME – a présenté les résultats du baromètre national 2022 de l'autopartage en novembre dernier. Réalisé à partir des données des 27 opérateurs présents en France, le baromètre dresse un panorama de l'offre de services d'autopartage sur le territoire et de son évolution. Parmi les chiffres à retenir, 12 677 véhicules partagés couvrent, au 1er janvier 2022, l'ensemble des métropoles françaises concernées par une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m), et 85% des communes entre 50 000 et 249 999 habitants.

Retrouver le lien vers la cartographie en ligne sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/barometre-national-2022-de-l-autopartage-a1180.html>

MOBILITES ACTIVES

- Journées Laboratoire : Implanter les mobilités actives dans son territoire peu dense

L'ADMA se déplace sur votre territoire pour travailler les mobilités actives en « formation – actions ».

Sur 2 journées, les participants venant d'horizons variés (acteurs associatifs, techniciens de la collectivité, élus, membre de la sphère touristiques, économiques, sociale...) partageront une culture et des orientations communes pour faire avancer le vélo et la marche.

Ces Journées Laboratoire sont programmées à la demande. Leur format et contenu peuvent être adaptés à votre territoire.

Pour toutes demandes d'informations, vous trouverez le lien pour vous connecter sur le site ORT BFC :

<https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/journees-laboratoire-implanter-les-mobilites-a1181.html>

MOBILITES – ENERGIE

- Hydrogène : les projets s'accélèrent, avec 225 stations de recharge pour véhicules prévues d'ici 2025

Le développement des capacités de production d'hydrogène décarboné en France devrait suivre le scénario le plus ambitieux imaginé en 2021 par la filière, avec plus 250 projets recensés et 225 stations de recharge pour véhicules d'ici 2025.

Lire la suite et l'étude de France Hydrogène sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/hydrogene-les-projets-s-accelerent-avec-225-a1177.html>

- Baromètre des immatriculations des véhicules électriques et hybrides rechargeables du mois de novembre 2022

En novembre 2022, les véhicules électriques et hybrides rechargeables ont représenté 21,4 % du marché. Un score honorable, largement poussé par les voitures 100 % électriques particulières, puisque plus de 20 000 immatriculations ont été enregistrées, soit 15,1 % de parts de marché.

Retrouver le baromètre sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/barometre-des-immatriculations-des-vehicules-a1178.html>

- Baromètre national des infrastructures de recharge ouvertes au public - décembre 2022

Au 30 novembre 2022, la France comptait 77 318 points de recharge ouverts au public, ce qui correspond à une évolution de + 51 % de leur nombre en un an. Ce baromètre est réalisé par l'Avere-France et le Ministère de la Transition énergétique sur la base de données de Gireve. Depuis le mois dernier, le baromètre ajoute des indicateurs sur l'usage des points de recharge ouverts au public en France, que ce soit en termes de disponibilité ou de volume de session.

Retrouver le baromètre sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/barometre-national-des-infrastructures-de-recharge-a1179.html>

FLUVIAL :

- Comment financer un projet de verdissement de la flotte fluviale ?

Plein d'aides à la modernisation et à l'innovation de la flotte fluviale (PAMI), subventions régionales, fonds européens, appels à projets ADEME, Certificats d'économie d'énergie (CEE), prêt d'honneur : découvrez comment financer un projet visant à améliorer énergétiquement la flotte fluviale.

Retrouver les liens vers le mode d'emploi sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/comment-financer-un-projet-de-verdissement-de-la-a1172.html>

LOGISTIQUE :

- 3ème comité interministériel de la logistique (CILOG) - Stratégie nationale logistique

Lors du 3ème comité interministériel de la logistique (CILOG) du 12 décembre 2022, Clément Beaune, ministre des Transports, a présenté la première Stratégie nationale logistique.

Retrouver le dossier de presse du CILOG et le rapport de la Stratégie nationale logistique sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/3eme-comite-interministeriel-de-la-logistique-a1173.html>

- L'implantation des entrepôts ne doit rien au hasard

Répondant à des préoccupations économiques, de qualité de service et environnementales, l'implantation des entrepôts résulte d'une approche réfléchie des entreprises et des professionnels de l'immobilier logistique en lien étroit avec les politiques publiques.

Retrouver le lien vers l'article Afilog sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/l-implantation-des-entrepots-ne-doit-rien-au-a1182.html>